

Réf: Dossier 288583

Avis de constitution

SOCIETE « N'GNOLIBESSAI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE, Lot 157, Ilot
21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « N'GNOLIBESSAI »

Objet : Elevage
-Electricité
-bâtiment travaux publics (BTP)
-génie civil
-hydraulique
-foncier
-import-export
-divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE, Lot 157, Ilot 21

Dirigeant(s) M KOFFI KOUAKOU BERNARD CHRISTIAN

PATERNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00724 du 21/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09974/GTCA/RC/2024 du 21/02/2024

